

Janvier 2017

Les récentes nouvelles

Pour vous tenir informé, consultez notre site internet  
au [www.kiamika.ca](http://www.kiamika.ca) ou notre page facebook!

### Résumé de la dernière séance du conseil

- Octroi du contrat pour l'entretien du réseau d'éclairage public à Contrôl-Tech RS;
- Octroi d'un contrat pour des services juridiques à la firme *Marceau Soucy Boudreau, avocats* (400\$, plus les taxes);
- Octroi d'un contrat pour des services professionnels en droit municipal (perception des taxes) pour l'année 2017 à *M<sup>e</sup> Roger Rancourt, avocat*;
- Octroi d'un contrat à *N. Sigouin Infra-conseils* pour des services professionnels pour le remplacement des conduites d'égout sanitaire sur la rue Principale (13 175\$, plus les taxes);
- Versement de dons et de subventions pour un montant total de 3 700\$;
- Versement d'une subvention de 1 312\$ au Club Quad village Hautes-Laurentides pour l'entretien hivernal du sentier quad sur une portion du chemin Poulin;
- Achat d'un photocopieur pour le bureau municipal (dépense nette de 8 279\$, emprunt au fonds de roulement);
- Avis de motion du règlement R-260 pour le transfert du surplus budgété de 9 700\$ au fonds de roulement;
- Résolution d'appui- dénonciation du loyer annuel imposé par le MERN.

### Subvention Changez d'air! 2017

Pour l'année 2017, un budget de 700\$ a été octroyé par la municipalité pour la participation au Programme de retrait et de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois (programme *Changez d'air!*) de l'AQLPA. Ce programme vise, entre autre, la réduction d'émissions de particules fines respirables de 348 à 565 tonnes par année pendant trois ans, la diminution de façon significative du nombre de journées de smog hivernal ou de mauvaise qualité de l'air et contribuer à augmenter l'efficacité énergétique des ménages québécois. Pour valider votre admissibilité à ce programme ou pour vous inscrire, nous vous invitons à visiter le [www.changezdair.org](http://www.changezdair.org)

### Transport adapté 2017

Encore cette année, et sous réserve d'approbation par le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports du Québec, la subvention permettant aux personnes handicapées d'obtenir un soutien financier pour le transport adapté est reconduite. Étant dans l'impossibilité de signer un contrat de service avec un transporteur autorisé, la Municipalité de Kiamika a préconisé l'approche de la tarification par déplacement. Si cette subvention vous intéresse, vous pouvez contacter le bureau municipal qui verra à vous fournir les informations et les documents nécessaires afin de remplir le formulaire de demande de subvention.

### **Prochaine séance ordinaire du conseil municipal**

lundi, le 13 février 2017, à 20 h 00

### **Déjeuner du maire**

Le maire, Christian Lacroix, ainsi que toute son équipe, a l'honneur de vous inviter à la quatrième édition du déjeuner du maire au profit du réaménagement des installations sportives de Kiamika!

Le déjeuner se tiendra le dimanche 19 février prochain, de 9h à 13h, à la salle municipale de Kiamika (4, chemin Valiquette).

Les coûts pour le déjeuner sont de 10\$ pour les personnes de 12 ans et plus, 5\$ pour les enfants de 6 à 11 ans et gratuit pour les enfants en bas de 6 ans.

Vous pouvez vous procurer des billets auprès des membres du conseil et au bureau municipal.

Nous espérons que vous répondrez en grand nombre à cette invitation!

### **Rappel ! ramassage du bac noir**

N'oubliez pas que c'est ce vendredi, 20 janvier, que la collecte des trois bacs, incluant le bac noir, est prévue. N'oubliez pas de les mettre au chemin la veille afin d'éviter des désagréments.

La prochaine collecte pour les bacs verts et bruns seulement est prévue pour le 3 février. La prochaine collecte pour les bacs verts, bruns et noirs est prévue pour le 17 février.

## Internet haute-vitesse-sondage à compléter d'ici le 25 janvier 2017

Depuis plusieurs années, la MRC d'Antoine-Labelle est aux prises avec un sous-développement de ses infrastructures numériques. En 2016, 70 % des foyers de la MRC n'avaient pas un accès Internet haute vitesse de 10 Mb/s ou plus. Considérant que l'accès à Internet haute vitesse constitue un pilier du développement régional, le conseil de la MRC a donc décidé de préparer une stratégie pour apporter une solution à cette importante problématique.

À la fin de l'année 2016, les gouvernements provincial et fédéral ont annoncé des programmes d'aide financière pour soutenir le développement des infrastructures numériques. La MRC d'Antoine-Labelle envisage le dépôt d'un projet de construction d'une infrastructure qui permettrait de rejoindre la grande majorité des foyers qui n'ont pas un accès Internet adéquat.

Le présent sondage a pour but d'obtenir un portrait plus juste de l'utilisation d'Internet par les résidents et les villégiateurs de la MRC et de connaître les besoins de ces derniers. Les résultats de ce sondage seront présentés lors de deux soirées de consultation citoyenne au mois de février 2017.

Le sondage est disponible en ligne au <http://www.mrc-antoine-labelle.qc.ca/questionnaire>  
Des copies papiers sont également disponibles au bureau municipal et à la bibliothèque.

## Message du Comité des loisirs de Kiamika

### Carnaval d'hiver de Kiamika-remerciements

Le comité des loisirs de Kiamika tient à remercier toutes les personnes de la municipalité et des environs qui ont participé en très grand nombre à notre carnaval. Nous tenons également à remercier très chaleureusement tous nos bénévoles pour leur temps et leur support!

### Les gagnants des tirages :

- 1<sup>e</sup> Prix Crédit voyage de Charlotte Leclerc VOYAGE MICHEL DEMERS d'une valeur de 600\$ : Virginie Houle
- 2<sup>e</sup> Prix 2 nuits pour 4 personnes dans un chalet coquet au RASBASKA LODGE d'une valeur de 500\$ : Benoit Filion
- 2<sup>e</sup> Prix Un bon achat au GARAGE MARTIN LÉONARD d'une valeur de 250\$ : Véronique Guénette

**Le comité des loisirs tient à remercier chaleureusement ces 2 commanditaires:  
Rabaska Lodge ainsi que Monsieur Martin Léonard**

## Activités à venir

### ○ Soirée de bingo

le vendredi, 20 janvier 2017, à la salle municipale de Kiamika, de 19 h 00 à 22 h 00. Cette activité s'adresse à toute personne de 18 ans et plus. Au programme de la soirée, des prix allant jusqu'à 500\$ sont assurés! Aussi, des grignotines et des breuvages seront disponibles sur place à prix modiques.

### ○ Soirée dansante pour les jeunes de 7 à 17 ans

le vendredi, 27 janvier 2017, de 19 h 00 à 22 h 00 à la salle municipale de Kiamika. Cette soirée supervisée par des adultes a pour but de rassembler nos jeunes dans un lieu sécuritaire où ils pourront s'amuser, danser et chanter sur des rythmes variés. Le prix d'entrée sera de 2\$. Des grignotines et des eaux gazeuses seront disponibles à prix modiques. Aucune boisson alcoolisée ou drogue ne sera tolérée sur place ou à l'extérieur.

**N.B. : si votre enfant veut quitter seul la danse, il est OBLIGATOIRE de nous apporter un note spécifiant le départ de celui-ci. Suite à son départ le Comité des Loisirs ne sera tenu responsable de l'enfant.**

### ○ NOUVEAU! INITIATION AU HOCKEY SUR GLACE À LA PATINOIRE DE KIAMIKA

Pour enfants de 6 à 14 ans, activité gratuite avec instructeurs qualifiés

Inscription : vendredi, 20 janvier 2017, à la patinoire de Kiamika

Pour plus d'informations sur les inscriptions ou sur l'équipement nécessaire: Mélanie Grenier 819 585-2131

### ○ NOUVEAU ! COURS DE DANSE DE LIGNE ET MISE EN FORME

Venez vous étirer, vous amuser sur la musique et danser sur des rythmes qui font bouger...

Soirée d'information à la salle municipale de Kiamika : lundi, 30 janvier 2017 à 18 h 30.

Pour informations : Anne-Marie Meyran 819 585 2771

## Plainte concernant le déneigement des chemins d'hiver

Veuillez prendre note des informations suivantes concernant les plaintes pour le déneigement des chemins d'hiver:

- Si vous avez une plainte à formuler concernant un mauvais déneigement, l'absence de déneigement, le manque de sablage ou tout autre problème relié au déneigement des chemins, vous pouvez contacter Monsieur Michel Villeneuve, contrôleur, au 819 585-3225 poste 8222.
- Si vous avez une **réclamation à faire concernant des dommages causés à votre propriété** lors du déneigement, vous devez appeler **directement la compagnie de déneigement au 819 623-3610**. La municipalité ne prendra aucune plainte concernant ce type de réclamation.
- Si vous avez une plainte à formuler concernant le **déneigement de la route 311 (7<sup>e</sup> rang, partie de la rue principale, chemin Valiquette)**, vous devez contacter directement le ministère des Transports du Québec au 819 623-1041.  
**La municipalité n'a aucune responsabilité concernant le déneigement de cette route.**